Nations Unies A/64/625



Distr. générale 15 janvier 2010 Français Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatrième session
Point 70 a) de l'ordre du jour
Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire et des secours en cas de catastrophe
fournis par les organismes des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Lettre datée du 13 janvier 2010, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai le plaisir de vous faire tenir ci-joint un communiqué sur la déclaration faite par S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, en sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, sur le tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la déclaration comme document de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session, au titre du point 70 a) de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim (Signé) Soha Gendi



Annexe à la lettre datée du 13 janvier 2010 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de M. Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, sur le tremblement de terre en République d'Haïti

En sa qualité de Président du Mouvement des pays non alignés, M. Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d'Égypte, s'est dit aujourd'hui bouleversé par l'ampleur des dégâts causés par le terrible tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier.

Il a déclaré avoir appris avec beaucoup de peine les pertes tragiques en vies humaines causées par le tremblement de terre et a exprimé ses condoléances les plus attristées au Gouvernement et au peuple haïtiens en ces moments extrêmement difficiles.

M. Aboul Gheit s'est dit confiant que la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales et régionales engageraient une action mondiale concertée pour fournir l'aide humanitaire dont le Gouvernement et le peuple haïtiens auront besoin immédiatement après le tremblement de terre, mais aussi pour aider Haïti dans ses efforts de relèvement et de reconstruction à long terme.

M. Aboul Gheit a salué l'intervention rapide de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) à l'appui des efforts de relèvement déjà engagés en Haïti et s'est déclaré préoccupé par les informations selon lesquelles des membres du personnel des Nations Unies figurent parmi les personnes qui ont perdu la vie du fait du tremblement de terre. À cet égard, il a exprimé son appui aux pays qui fournissent des contingents à la MINUSTAH, dont bon nombre sont des États membres du Mouvement des pays non alignés, et leur a manifesté sa solidarité.

M. Aboul Gheit a affirmé que le Mouvement des pays non alignés continuera de manifester sa pleine solidarité et de fournir son assistance au Gouvernement et au peuple haïtiens pour les aider à surmonter cette crise et s'est félicité des efforts déployés par les États membres du Mouvement qui ont déjà fourni une assistance ou ont offert de contribuer aux efforts de secours actuellement entrepris dans le pays; il a en outre donné l'assurance que le Mouvement des pays non alignés continuera, pour sa part, à mobiliser la communauté internationale en vue de réaliser cet important objectif.

2 10-21041